



Achat maison avec locataire social

Par **ray2014**, le **20/02/2015 à 10:13**

bonjourrn nous avons visité une maison pour résidence secondaire seulement elle est occupée bénévolement sans bail naturellement par un couple apparemment "cas social" sans vouloir être péjorative soit disant sans enfant que risque t onrn cordialement

Par **moisse**, le **20/02/2015 à 10:35**

Bonjour,rn[citation] sans bail [/citation]rn Lire sans bail ECRIT.rn[citation] risque t on[/citation]rn De traîner une procédure d'expulsion pendant des années avec les dégradations qui vont de pair et les charges...impayées.rn Si vous voulez acheter, vous achetez vide et vous vérifiez la veille de la signature de l'acte chez le notaire que la maison est bien inoccupée.rn Sinon fuyez.

Par **ray2014**, le **20/02/2015 à 10:59**

merci pour ses précieuses informations à bientôt